

Formation : Appréhender les enjeux Juridiques et Éthiques des IA Génératives

Programme Pédagogique Détaillé

Dernière mise à jour le 06/10/2025

Présentation générale

Niveau requis

Contenu

Durée

Lieu d'accueil

Modalités et délais d'accès

Tarif

Movens pédagogiques

Moyens techniques

Movens d'encadrement

Modalités d'évaluation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Contact



Présentation générale :

IA générative et cadre juridique : où en sommes-nous en 2025 ?

- Réglementations en vigueur en Europe
- Tour d'horizon des réglementations et affaires internationales
- Cas emblématiques et jurisprudences notables

Questions fréquentes autour de l'IA générative

Q&A sur les usages les plus courants, notamment dans le marketing et la communication

Risques & bonnes pratiques

- Shadow AI, fuites de données, propriété intellectuelle, usages abusifs, etc.
- Recommandations de bonnes pratiques individuelles et organisationnelles pour limiter les risques liés à l'usage des IA génératives

Q&A avec l'expert

Échange interactif autour de cas concrets, de doutes ou d'enjeux spécifiques

Public cible:

> Juristes et avocats spécialisés en propriété intellectuelle et nouvelles technologies > Responsables éthiques et compliance > Professionnels de la création (designers, marketeurs, producteurs de contenu) > Entrepreneurs et décideurs intégrant l'IA dans

Pré-requis:

> Notions de base en droit du numérique et en IA appréciées, mais non obligatoires). > Intérêt pour les enjeux juridiques et éthiques des technologies émergentes. > Connaissance générale du fonctionnement des IA génératives

Niveau requis:

intermediaire

Objectifs pédagogiques :

- Se mettre à jour sur les obligations juridiques liées à l'usage des IA génératives
- Aborder les questions les plus courantes autour de l'usage des IA génératives
- Identifier les risques inhérents aux IA génératives pour les entreprises (Shadow AI, etc.)
- Découvrir les bonnes pratiques à l'échelle individuelle et collective

Contenu:

L'IA générative s'impose comme une révolution technologique, transformant divers secteurs (création,



marketing, juridique, etc.). Cependant, son développement rapide soulève des questions cruciales en matière de droit et d'éthique : qui détient les droits sur les créations IA ? Peut-on utiliser une voix clonée ? Ce programme propose une exploration des aspects légaux et éthiques des IA génératives, à travers un état des lieux du cadre juridique et des bonnes pratiques pour les professionnels.

Durée:

3.00 heures

En ligne:

Un lien de connexion sera communiqué plus tard

Modalités et délais d'accès :

Les sessions sont déployées en inter-entreprise, selon un calendrier disponible sur le site https://formations.ebg.net/content/inter-entreprise

Tarif:

Formation accessible dans le cadre d'une "adhésion EBG premium" (cliquez ici pour en savoir +) ou encore en souscrivant à 1 accès formation auprès de notre organisme de formation Faculté.s (cliquez ici pour consulter nos modalités).

Moyens pédagogiques :

Chaque participant reçoit, en début de formation, un questionnaire de positionnement pour mieux comprendre la nature du projet visé par le participant et mieux apprécier les compétences de conduite de projet déjà acquises. Les résultats sont communiqués aux formateurs pour mieux comprendre le profil et les besoins des participants à la formation et adapter l'accompagnement en fonction des projets.

La formation repose sur une approche pédagogique par le faire, alternant présentations théoriques avec supports visuels, ateliers pratiques et études de cas.

Discussions interactives et échanges d'expériences

Moyens techniques:

La formation est proposée En ligne.

La salle de formation dispose de l'ensemble des équipements nécessaires à l'accueil des participants et à la réalisation de la formation : tables, chaises, vidéo-projecteur, paperboard, crayons et stylos, post-it, connexion Internet.

L'accueil des participants se fait dans le respect du Protocole sanitaire applicable aux organismes de formation.

Le formateur et les participants signent, par demi-journée, une feuille d'émargement.



Moyens d'encadrement :

La formation est assurée par un formateur expert dans la thématique ciblée, disposant d'une expérience professionnelle significative sur la thématique ainsi que d'une expérience significative en termes d'animation de formation. Un CV des formateurs est disponible, sur demande.

Modalités d'évaluation :

Les participants devront compléter, avant le début de la session, un formulaire de positionnement pour apprécier le niveau de chacun sur les compétences visées par la formation. Le dispositif d'évaluation est composé d'exercices, de cas pratiques et prend la forme d'un quizz pour valider les acquis de la formation. Une attestation de réalisation est remise à chaque participant à l'issue de la formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Cette formation est ouverte au plus grand nombre, et notamment aux personnes en situation de handicap. Une attention particulière sera portée, dans le cadre du processus d'inscription, pour comprendre la nature de la situation de handicap et envisager les modalités d'adaptation ou de compensation les plus adéquates. N'hésitez donc pas à nous contacter pour en discuter ensemble, en toute confidentialité.

Contact:

Contactez nous : 07 80 91 18 65 Formations@ebg.net